



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU ROCHER-PERCÉ
MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC RAPPORT FINANCIER 2025

AVIS PUBLIC est donné que suivant les dispositions de l'article 176.1 du Code municipal du Québec, le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025 seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil, qui se tiendra le 08 juin 2026 à 19h à la salle du Club de l'Âge d'or Three Stars.

Donné à Port-Daniel-Gascons ce 29 mai 2026.

A handwritten signature in blue ink that reads 'Mélissa Castilloux-Allain'.

Mélissa Castilloux-Allain
Directrice des finances
Greffière-trésorière adjointe